

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: Decol Affiches
1. 1. 1. Contient: • Alcool éthoxyle C10 (fedtalkoholethoxylat)
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: dissolvant des colles à papier
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Télécopie: +33 (0)3 21 24 28 33
Courriel: admc@orange.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
1. 5. Formule: detergent alcalin
1. 6. N° code du produit: 221000

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Contient: • Alcool éthoxyle C10 (fedtalkoholethoxylat)

2. 2. 3. Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2. 2. 4. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

2. 2. 5. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

2. 4. Dangers principaux: Risque de lésions oculaires graves

2. 5. Autres dangers: La solution dans l'eau est une base moyennement forte.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

3. 1. Description du mélange:	tensio actifs non ionique, alcalins
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:	• Alcool éthoxyle C10 (fedtalkoholethoxylat) - N° CAS: 160875-66-1 - Conc. (% pds) : $1 < C \leq 3$ - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Lés. oc. 1 - H318 • hydroxyde de sodium - N° Id: 011-002-00-6 - N° CE: 215-185-5 - N° CAS: 1310-73-2 - Conc. (% pds) : $1 < C \leq 3$ - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH05 - Corr. cut. 1A - H314 - (Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 5$ - Skin Corr. 1B; H314: $2\% \leq C < 5\%$ - Skin Irrit. 2; H315: $0,5\% \leq C < 2\%$ - Eye Irrit. 2; H319: $0,5\% \leq C < 2\%$) - Divers : - VME mg/m³ = 2 Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:	
4. 1. 1. Conseils généraux:	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation:	Air frais, repos.
4. 1. 3. Contact avec la peau:	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	néant
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer de graves brûlures
4. 2. 4. Ingestion:	Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie, utiliser: poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre.
Neutraliser à l'acide et rincer abondamment à l'eau.
Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|---|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Eviter le contact avec la peau et les yeux. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne jamais mélanger avec d'autres produits. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Bac de rétention |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc) |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | acier protégé d'un revêtement, verre |
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: | Eviter les emballages métalliques non protégés. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Réservé à un usage professionnel |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 8. 1. Paramètres de contrôle: | |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • hydroxyde de sodium : VME mg/m³ = 2 |
| 8. 2. Contrôles de l'exposition: | |
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|--|
| 8. 2. 2. Protection des mains: | gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |
| 8. 2. 5. Protection individuelle: | Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|---|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | incolore |
| 9. 1. 3. Odeur: | aucune |
| 9. 1. 4. PH: | 12 |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | Non applicable. |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Non applicable. |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 1,05 |
| 9. 1. 9. Viscosité: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | complètement soluble |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | Données non disponibles. |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | complètement soluble: alcools
pratiquement insoluble: éthers |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|---|
| 10. 1. Réactivité: | Stable en conditions normales. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Attaque un grand nombre de métaux en formant un gaz combustible (HYDROGENE) |
| 10. 4. Conditions à éviter: | PAS de contact avec: oxydant puissant et métaux alcalins |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Incompatible avec: acides, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre).. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | CAS N°64-17-5
Inhalatoire LC50 >50 mg/m3 (rat) (OECD403 equivalent)
les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 2. 2. Contact avec la peau:	CAS N°64-17-5 les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	lésions oculaires graves
11. 2. 4. Ingestion:	CAS N°64-17-5 Oral LD50 6200 - 15000 mg/kg (rat) (OECD401 équivalent) les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 3. Sensibilisation:	N'a pas d'effet sensibilisant.
11. 4. Toxicité chronique:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
11. 5. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006. Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement CE) n°1907/2006.
12. 6. Autres effets néfastes:	Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	CAS N°64-17-5 alcool éthylique CE50 (écologique) 275mg/l, 72h mg/l (ALGUES) (Chlorella vulgaris) EC10: 11.5 mg/l Selenastrum capricornutum : EC50, 72h: 12.9 g/l - EC10: 0.44 g/l Chlamydomonas eugametos: EC50, 48h: 18 g/l - NOEC: 7.9 g/l
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Doit être neutralisé avant l'évacuation. Destruction par incinération / pyrolyse
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1760
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 3. 4. Code danger:	80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	C9 274
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001 IBC03 LP01 R001
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels:	D/E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	8
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. 3. Polluant marin:	NON
14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	8
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001 LP01
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'environnement
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	respecter la réglementation en vigueur relative au transport ADR/RID IATA/OACI IMDG
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Pas d'autres informations disponibles

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	pas d'évaluation

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Decol Affiches

Version:4

Date de révision: 18/03/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition:	10/10/2006
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	14/03/2016
16. 5. 3. Date de révision:	18/03/2019
16. 5. 4. Version:	4
16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:	2
16. 6. Réalisé par:	Sds